

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 14 septembre 2018

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 11

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas– SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste – LEJAS Frédéric – PINSARD Gisèle - DELAUNAY Thierry

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- VEOLIA : Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie
- Modification des statuts de Vitré Communauté
- Rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif au transfert de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »
- Effacement des réseaux pour l'allée des Mimosas

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Suite de la non d'adhésion au service informatique de Vitré communauté
- Proposition des horaires d'ouverture de la mairie
- Demande pour un abribus
- Défibrillateur
- Demande de l'APEL Champeaux/Landavran
- PLU
- 11 novembre 2018
- Demande de la bibliothèque

I : VEOLIA : Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie

La convention avec Veolia pour l'entretien des 13 poteaux incendies de la commune est arrivée à son terme. Le devis est de 45€ HT par an et par poteau ; la nouvelle convention est signée pour 5 ans.

Le conseil municipal autorise madame Le Maire à signer cette convention.

II : Modification des statuts de Vitré Communauté

Le conseil communautaire a délibéré sur la modification des statuts de Vitré communauté ; ces nouveaux statuts doivent être votés par les conseils municipaux.

- Statut concernant le réseau de lecture publique pour les bibliothèques
- Statut pour une mission sur la santé

Le conseil municipal vote pour ces nouveaux statuts attribués à Vitré Communauté

III : Rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif au transfert de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »

Le rapport nous est présenté et le conseil municipal le valide.

IV : Effacement des réseaux pour l'allée des Mimosas

Compte tenu du coût supplémentaire engendré par la non-signature de la convention avec le SDE par un riverain, le poteau entre la rue des sports et l'allée des mimosas sera maintenu.

V : Suite de la non-adhésion au service informatique de Vitré communauté

Lors du précédent conseil municipal, nous avons voté la non-adhésion au service informatique de Vitré Communauté. De ce fait, Vitré communauté nous a informé que l'hébergement du site internet et le nom de domaine ne seraient plus gérés par Vitré communauté.

Des devis sont en cours :

- Lead Off : 1 350 €HT
- OVH

VI : Proposition des horaires d'ouverture de la mairie

Actuellement, la mairie est ouverte un samedi sur deux mais le constat est fait qu'il y a peu de public. A contrario les horaires du soir sont bien appréciés.

Les horaires seront donc les suivants à compter 1^{er} octobre 2018 :

Du lundi au vendredi : 8h35 – 12h30

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

Le conseil municipal valide les nouveaux horaires

VII : Demande pour un abribus

Une demande pour un abribus au lieu-dit Briéru a été faite à Vitré Communauté puis à la commune de Marpiré. Une étude est en cours.

VIII : Défibrillateur

Le défibrillateur est arrivé. Il faut l'installer et prévoir une réunion de présentation avec JFC Formation et CNP Assurances destinée aux habitants et aux associations.

IX : Demande de l'APEL Champeaux/Landavran

L'APEL Champeaux / Landavran fait une demande pour faire un loto dans la salle des sports soit le 11 mai ou 4 mai 2019.

Pour répondre à cette demande, il faut déterminer un prix de location de la salle des sports, qui n'existe pas pour le moment, et préciser qu'il faut prévoir une protection du sol (parquet) et que le nombre de participants doit être inférieur à 200 participants.

X : PLU

Le dossier adressé à la DDTM pour la DREAL ne leur a pas été transmis. Un dossier vient d'être envoyé en recommandé donc les délais de consultation sont encore repoussés de 3 mois.

XI : 11 novembre 2018

Le 11 novembre est un dimanche et comme c'est le centenaire une réflexion est menée pour marquer cette date (école, bibliothèque...).

XII : Demande de la bibliothèque

La bibliothèque a effectué un grand ménage cet été mais prévoir un nettoyage des velux.